



Mairie de Damgan
40 rue Fidèle Habert
56750 DAMGAN
02 97 41 10 19
www.damgan.fr

Dossier de candidature
MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE ESTIVAL
ÉTÉ 2025

Service évènementiel
evenements@damgan.fr
02 97 41 27 47
06 79 66 09 67

Cadre réservé à l'administration :

Dossier complet : Oui Non Date d'arrivée du dossier : / /

Coordonnées de l'exposant

Nom / Prénom :

Raison sociale / Enseigne :
.....

Adresse :
.....

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. mobile :

E-mail :@.....

Site internet.....

Statut de l'exposant (fournir les justificatifs nécessaires)

SIRET : N°
.....

- Auto ou micro-entrepreneur
- Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés
- Inscrit au Répertoire des Métiers
- Artiste adhérent à la Maison des Artistes : N°

Documents à fournir obligatoirement :

- Copie justificative du statut de l'exposant
- Photocopie police d'assurance en cours de validité
- Règlement du marché paraphé et signé

Créations proposées

Secteur d'activité principal :

- Alimentaire Accessoires de mode Arts de la table Bijouterie Décoration Jeux, jouets
- Peinture / Caricature Autre (à préciser)

.....

Liste précise des produits mis à la vente :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

JOINDRE IMPERATIVEMENT DES PHOTOS DES CRÉATIONS ET DU STAND

Dates des marchés :

Veillez sélectionner au MINIMUM 6 marchés sur 8

- Mercredi 09 juillet 2025 de 18h à 23h
- Mercredi 16 juillet 2025 de 18h à 23h
- Mercredi 23 juillet 2025 de 18h à 23h
- Mercredi 30 juillet 2025 de 18h à 23h
- Mercredi 06 août 2025 de 18h à 23h
- Mercredi 13 août 2025 de 18h à 23h
- Mercredi 20 août 2025 de 18h à 23h
- Mercredi 27 août 2025 de 18h à 23h

Besoins

L'exposant devra apporter son propre matériel d'exposition.

Type d'étalage :

Métrage linéaire souhaité :

Préciser la profondeur du stand (égale ou inférieure à 3m) :

Branchement électrique (limité à 500 W par stand) : non oui

Présence impérative d'un véhicule (ex. camion réfrigéré) : non oui

Si oui, préciser :

Autre besoin (à préciser) :

Droit d'emplacement

Le droit d'emplacement comporte plusieurs tarifs :

- **5.30 €** le mètre linéaire pour l'inscription à la totalité des 8 marchés et payable à l'avance

- **6.40 €** le mètre linéaire si moins de 8 marchés et payable à l'avance

Dans tous les cas : le branchement électrique est fixé à **5,50 €** par marché.

Le règlement se fera après réception de la réponse positive de la commune à la candidature.

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

En cas de fausse déclaration, je m'expose à l'exclusion immédiate et définitive du Marché artisanal nocturne estival (sans dédommagement, ni contrepartie).

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du marché artisanal nocturne estival de Damgan (arrêté n°2024-027), de l'avoir signé et retourné avec ce dossier de candidature.

Date : Signature :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la Mairie de Damgan afin de gérer les inscriptions au Marché Artisanal Nocturne Estival. La base légale du traitement est une obligation légale. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **le Service Événementiel de la mairie**. Elles seront conservées pour une durée de 1 an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à l'adresse suivante : dpd@cdg56.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.